

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 13 septembre 2016 à 18h00  
Dans la salle Tornow de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) de la Ville de Metz**
- 2. Convention de partenariat avec le Centre Pompidou-Metz pour le développement d'actions culturelles et d'informations en direction des seniors et des personnes handicapées**

---

#### **Etaient présents, sous la présidence de : Madame Sélima SAADI**

- Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, membre titulaire
- Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Catherine MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Danielle BORI, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, membre suppléante
- Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville Pour Tous – seniors, santé & handicap

#### **Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Yves WENDLING, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, membre suppléant
- Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, membre suppléant
- Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Jacques TRON, Adjoint au Maire

Mme MIGAUD ouvre la séance à 18H05 en excusant les membres ne pouvant être présents.  
Mme SAADI retenue à Borny arrive à 18H20.

## **1<sup>er</sup> Point - Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) de la Ville de Metz**

Il sera proposé au Conseil Municipal du 29 septembre 2016 d'adopter le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz. Il s'agit d'un document obligatoire de programmation pluriannuelle qui indique la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) communaux.

Le montant total des travaux à réaliser sur la période 2016-2024 est estimé à 14 293 590 €.

Au total, 288 ERP municipaux ont fait l'objet de diagnostics accessibilité réalisés en externe (AMO recrutée dans le cadre d'un marché public) par QCS Services du Groupe Qualiconsult.

Le nombre de 297 ERP qui figure dans le rapport sera corrigé. Après analyse, il s'est avéré que des bâtiments répertoriés ERP n'en étaient pas et des bâtiments ont été regroupés (ex : une école avec 3 bâtiments regroupés en 1 ERP). Ce travail a été fait en collaboration et en accord avec les services concernés.

Pour répondre à l'obligation règlementaire de mise en accessibilité, une stratégie a été définie:

- répartition territoriale équilibrée,
- optimisation de l'organisation des services (ex. : déplacer une activité du 1<sup>er</sup> étage au RDC),
- regroupement des services/usages dans un même bâtiment,
- cession de bâtiments,
- dérogations (avec mesures compensatoires),
- réalisation de petits travaux les deux premières années qui permettent de rendre des ERP parfaitement accessibles,
- échelonnement des travaux qu'en 2024.

Les ERP communaux accessibles (bâtiments neufs) ne figurent pas dans l'Ad'AP.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Mme Migaud*

**2<sup>ème</sup> Point – Convention de partenariat avec le Centre Pompidou-Metz pour le développement d'actions culturelles et d'informations en direction des seniors et des personnes handicapées.**

Il sera proposé au Conseil Municipal du 29 septembre 2016 d'approuver la convention de partenariat sur 3 ans entre la Ville de Metz et le Centre Pompidou.

Ce partenariat poursuit les objectifs suivants :

- co-construire des actions adaptées aux seniors et aux personnes handicapées : visites guidées, conférences, ateliers, Focus-Group Metz Ville Amie des Aînés;
- développer la communication par le biais de réunions d'information auprès des publics seniors et personnes en situation de handicap;
- un meilleur accès à l'information et à la programmation culturelle du Centre Pompidou-Metz.

La dépense pour la Ville est estimée à 2 100 € paran.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Mme Migaud*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 18 heures 40.